



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Médiator

Question écrite n° 55781

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'enquête concernant le Mediator. Le 30 avril 2014, après trois ans d'enquête, les juges du pôle de santé publique de Paris ont achevé leurs investigations dans l'affaire du Médiator. C'est désormais au parquet de Paris de rendre ses réquisitions. Le Mediator, nous le savons aujourd'hui, est à l'origine de graves lésions des valves cardiaques et pourrait être responsable à long terme de plus de 2 000 décès. Pour tous les utilisateurs, ou familles d'utilisateurs, du Mediator, l'attente est insoutenable. C'est pourquoi il aimerait avoir des informations afin de rassurer les victimes directes ou collatérales de ce médicament.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55781

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 3955

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)